

*M. Argue*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 380)—1. A-t-on déjà procédé à une vérification indépendante de sécurité quant à l'infrastructure du pont surélevé de Cornwall?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) à quelle date, b) par qui a-t-elle été effectuée, c) qui l'a ordonnée, d) quelles personnes ont été préposées à cette vérification, e) combien de temps ces personnes ont-elles passé à l'emplacement même du pont pendant la vérification, f) quels renseignements a-t-on fournis à ces personnes et qui les leur a fournis, g) pourquoi cette vérification avait-elle été jugée nécessaire?

3. A-t-on présenté un rapport à la suite des constatations des personnes qui ont procédé à cette vérification de sécurité?

4. Dans le cas de l'affirmative, a) à quelle date, b) qui a présenté ce rapport, c) à qui a-t-il été soumis, d) quelle en était la teneur?

\**M. Chevrier*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 156)—1. Depuis l'octroi d'un permis à la *Georgian Bay Aircraft Limited* en vue d'exploiter, à toutes ses bases, un service commercial d'affrètement de la classe 4, avec des aéronefs du groupe C, le 21 mai 1959, et un service commercial d'affrètement de la classe 4, avec des aéronefs du groupe B, le 21 décembre 1959, a-t-on formulé des plaintes au sujet d'exploitation illégale?

2. Dans le cas de l'affirmative, qui a formulé ces plaintes?

3. A-t-on enquêté à la suite de ces plaintes?

4. Quels ont été les résultats?

5. Quelles mesures a-t-on prises?

\**M. Chevrier*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 157)—1. A-t-on formulé des plaintes contre la *Georgian Bay Aircraft Limited*?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle était la nature de ces plaintes?

3. A-t-on enquêté à la suite de ces plaintes et qui a mené cette enquête?

4. Quels ont été les résultats de l'enquête?

5. A-t-on pris des mesures à ce sujet?

\**M. Chevrier*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 158)—1. Depuis que le ministre des Transports a annoncé une nouvelle ligne de conduite de libérer le groupe C, le 18 juillet 1958, et, plus tard, de libérer le groupe B, le 21 décembre 1958, de telles sociétés d'aviation ont-elles fait faillite? Dans le cas de l'affirmative, combien?

2. Combien ont demandé une suspension de leurs services?

3. Pour quelle raison ces sociétés n'étaient-elles pas en état d'exploiter ces services?

4. Combien de sociétés ont demandé l'annulation de leur permis?

5. Combien de permis la Commission des transports aériens a-t-elle annulés?

\**M. Pickersgill*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 107)—Copie de l'étude sur la possibilité actuelle d'aménager la chaussée projetée entre la terre ferme de l'Île du Prince-Édouard et celle du Nouveau-Brunswick.